Martigny, jeudi 31 octobre 1946. — *86me année.* — ***Ce No comprend 6 pages*** — *No 126.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . **Fr. 10.—**
Avec „Bulletin officiel". . . . **Fr. 15.50**
ETRANGER : Un an. . . . . **Fr. 18.—**
Avec „Bulletin officiel". . . . . **Fr. 24.—**
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX ***II c 58***
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 80 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX ***II c 485***

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

L'incertaine paix

En cette fête de la Toussaint où chacun songe à ses morts, les journaux nous apportent les échos de querelles internationales, et les Alliés d'hier se témoignent une méfiance réciproque.

Alors on ne peut s'empêcher d'évoquer tous ces malheureux qui, dans une première guerre mondiale, ou dans une seconde, ont sacrifié leur vie au bonheur futur de l'humanité.

Chacun d'eux représentait un univers de sentiments, de pensées, et il était lié à d'autres par ces liens forts et secrets qui font les familles, les sociétés, les nations, mais chacun d'eux est mort avec au cœur une illusion fragile.

Celle d'une paix définitive.

Une fois déjà, au lendemain de 1918, le monde épouvanté de sa propre déchéance avait pris la résolution d'empêcher que se renouvelât le crime contre l'humanité.

Vingt ans plus tard tout était remis en question.

Ce fut alors ce cauchemar qui devait se prolonger à travers les années et plonger dans la nuit des peuples entiers.

Cette fois, après tant de deuils, de souffrances, de déchirements, de tortures, de hontes, l'homme aurait-il compris la leçon des événements ?

Non, pas encore, et le même aveuglement qui le poussa deux fois à l'abîme en moins d'un quart de siècle, il en éprouve aujourd'hui le danger pressant.

La polémique ouverte entre Staline et Churchill apparaît révélatrice, hélas ! de cet état d'esprit que rien n'a modifié.

Le premier a qualifié le second de belliciste et le second non sans manifester un désir d'amité n'a pas caché ses appréhensions au sujet de la Russie.

Cette querelle avait commencé depuis longtemps, mais elle prend maintenant une forme à la fois plus incisive et plus mordante.

Elle révèle un désaccord profond, d'abord entre deux ténors puissants, ensuite entre deux groupements humains qui manifestement s'affrontent.

Il y eut aussi ces démêlés autour des savants allemands qu'on s'arrache afin d'obtenir leur concours pour les recherches sur l'énergie atomique.

Tous ces signes, en dépit d'articles lénifiants, ne sont pas de bon augure.

La course aux armements reprend, en réalité, dans les laboratoires avant de se poursuivre à un rythme accéléré dans les usines.

Hitler, en prophète de malheur, avait prédit ce dénouement à la lutte gigantesque.

Pourtant l'optimisme est peut-être un devoir, en dépit des démentis répétés que les faits lui infligent.

Les armes nouvelles, les progrès fabuleux de la science, les périls que pourrait engendrer l'énergie atomique, tout cela rendrait un nouveau conflit si meurtrier que l'esprit se refuse à l'envisager dans le temps même où le cœur le redoute.

Les savants nous ont dit et répété qu'une nouvelle guerre entraînerait irrémédiablement l'humanité tout entière à sa perte, et qu'au bout de la catastrophe il n'y aurait ni vainqueurs, ni vaincus :

Seulement des rescapés d'un monde en ruines...

Et malgré cet avertissement, les grands de la terre ont le front de se soupçonner de bellicisme !

Or, il n'y a pas de paix sans confiance et sans compréhension mutuelle.

Mais si l'homme de la rue, celui qu'on mobilise, qu'on envoie au front, qui se bat et qui se fait tuer ne peut rien pour le monde, empêché qu'il est de mêler sa voix à celles de ses chefs, en revanche, il peut créer la paix en lui.

Si chacun dans la sphère où il vit s'efforce à réaliser cet idéal qui semble avorter sur le plan international, qui sait s'il ne naîtra pas du jaillissement de toutes ces bonnes volontés, un avenir plus sûr ?

La fête de la Toussaint nous invite au recueillement, et nous permet de découvrir, par delà les déchirements de la vie, une grande lueur d'espoir.

Que chacun de ces millions de morts qui sont tombés pour assurer la paix nous soit présent en tant qu'homme, et non comme un numéro perdu dans une masse anonyme.

Par la notion de la personnalité humaine essayons d'atteindre à la vraie notion de l'humanité.

Si chacun établit la paix en lui-même, elle régnera peut-être un jour sur la terre. *A. M.*

Avant et après la constitution française

M.R.P.-catholique et communisme-athée

« La France est une république indivisible, *laïque*, démocratique et sociale ». Tel est l'article premier de la charte que le peuple français vient de se donner. Il est du plus haut intérêt pour les radicaux valaisans de constater que l'adoption de cette nouvelle constitution a été obtenue grâce aux efforts des républicains-populaires-catholiques (M.R.P.) contre l'opposition du général de Gaulle et des radicaux. Au cours de la campagne qui a précédé la votation les chefs du M.R.P., à l'instar des conservateurs suisses, n'ont pas manqué de se prévaloir de l'opinion du haut clergé pour faire pression sur les électeurs. C'est ainsi que Maurice Schumann, président du M. R. P., dans un ultime appel radiodiffusé adressé aux citoyennes et citoyens de son pays, a mis l'accent sur l'opinion du cardinal de Toulouse engageant les catholiques de France à voter oui, soit à élever la laïcité au rang d'un dogme d'Etat.

Il sera désormais bien facile à nous autres radicaux de confondre les conservateurs qui seraient encore tentés, la veille d'une élection, à nous faire le reproche d'être partisans de cette laïcité.

Le vote de la nouvelle charte française a fourni aux observateurs politiques un autre sujet de méditation : l'alliance des républicains-populaires-catholiques et des communistes-athées. En effet, si ces deux partis ont mené une campagne vigoureuse en faveur du projet constitutionnel, c'est qu'ils avaient conclu un odieux marché pour faire aboutir la loi électorale à l'assemblée constituante contre les forces coalisées de tous les autres groupes y compris les socialistes. Ceux-ci ont même qualifié cette loi de « scélérate ».

Qu'en est-il, au juste ?

Tout d'abord cette loi interdit tout panachage ou toute modification dans l'ordre des candidats. L'électeur ne doit voter que pour un parti en déposant dans l'urne le bulletin établi par son comité sans pouvoir y apporter une modification quelconque. Il se trouve ainsi privé de l'essentiel de sa liberté civique. En admettant cette disposition d'essence dictatoriale, le M.R.P. a fait une concession aux communistes qui de leur côté ont donné satisfaction aux républicains-populaires-catholiques en votant un article selon lequel l'utilisation des restes se fera dans le cadre départemental au lieu du cadre national. Ce calcul des restes favorise considérablement le M.R.P., actuellement le parti le plus fort, tandis qu'il désavantage les partis de moindre importance, tels que les radicaux qui ont eu un million de suffrages inutilisés aux dernières élections.

En outre, le M.R.P. et les communistes se sont entendus pour que la loi électorale échappe au referendum.

Cette alliance entre catholiques romains et communistes moscoutaires fit une déplorable impression sur les troupes du M.R.P. Elle fut la cause principale du grand nombre d'abstentions lors de la votation de la nouvelle constitution.

D'autant plus que le général de Gaulle, dans son discours d'Epinal où il se prononça contre la constitution, avait été sévère à l'égard du M. R. P. C'est à lui qu'il s'adressa en dénonçant « ceux qui sous prétexte de tactique abandonnent les positions qu'on avait juré de défendre ».

Aussi bien, maintenant que le mauvais tour est joué avec la loi électorale grâce à la collusion avec les communistes, et qu'il faut détruire cette mauvaise impression avant les élections des députés le 10 novembre, le M.R.P. vient de leur déclarer la guerre en proclamant que leurs alliés d'hier sont un danger pour le pays.

Puis, pour s'assurer à nouveau les bonnes grâces du général de Gaulle, le M.R.P. a inscrit la revision de la constitution dans son programme électoral cependant qu'il avait mis tout en œuvre pour la faire adopter il y a trois semaines à peine.

Comment qualifier les attitudes changeantes de ce parti ? Habiles, peut-être, mais assurément incompatibles avec la franchise et la dignité que se doit le plus fort groupement politique du pays qu'il prétend réformer.

Ce qui frappe, relève un journaliste impartial étranger à la France, c'est la facilité avec laquelle le M.R.P., pourtant sans expériences, adapte ses positions aux circonstances. Rien de surprenant, au contraire. Nous pensons que cela procède simplement d'une mentalité à laquelle nous ont habitués certains adversaires politiques de chez nous. *C. C.*

Nouvelles suisses

De M. Petitpierre à M. Lie

Le Dépt politique fédéral communique ci-après le texte de la lettre que M. Max Petitpierre, chef du Dépt politique fédéral, a adressée le 18 octobre 1946 à M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations unies, au sujet de la candidature de la Suisse au statut de la Cour internationale de justice :

« Monsieur le secrétaire général,

Aux termes de l'article 93, alinéa 2, de la Charte de San-Francisco, les Etats qui ne sont pas membres des Nations unies peuvent devenir partie au statut de la Cour internationale de justice aux conditions qui seront déterminées dans chaque cas par l'assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité.

Se fondant sur cette disposition, le Conseil fédéral suisse vous saurait gré de bien vouloir informer le Conseil de sécurité de l'Assemblée générale de son désir de connaître les conditions auxquelles la Suisse pourrait devenir patrie au statut de la Cour.

En souhaitant vivement que le Conseil de sécurité et que l'Assemblée générale veuillent bien réserver un accueil favorable à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de ma haute considération »

Max Petitpierre.

L'ordinaire des officiers

Un jeune officier romand écrit à *Peuple et Armée* que l'on devrait maintenir en temps de paix la distribution aux officiers de la même cuisine qu'à la troupe. La solde d'un officier subalterne passe souvent dans les repas à part et les chambres à louer : dans un cours d'officiers, n'a-t-on pas réclamé récemment 14 fr. pour la nourriture et le logement ! Actuellement l'on a déjà introduit dans certaines casernes de division la distribution aux officiers de l'ordinaire de la compagnie ; l'on ne voit pas, dit-il, pourquoi cela ne se pratiquerait pas dans toutes les divisions.

A l'Institut de médecine légale

— Pour faciliter la recherche du corps de votre défunt mari, pourriez-vous nous dire s'il avait un signe particulier ?

— Oui, il parlait du nez !

Automobilistes assurance responsabilité civile et accidents auprès de
L'Assurance Mutuelle Vaudoise
Répartition des bénéfices aux assurés
Agence de Sion : J. SCHNEIDER, Sion, tél. 2 12 65
Agence générale Th. LONG Bex, tél. 5 21 20

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY
Tél. 6 12 75 — Cpte ch. postaux II c 1000
CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1.100.000.—
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — BILLETS A ORDRE — CRÉDITS DE CONSTRUCTION — CRÉDITS COMMERCIAUX
Facilités pour amortissements et remboursements. DÉPOTS à vue - à terme - en Caisse d'Epargne

10 Novembre

Assemblée des Anciens Elèves

COLLÈGE STE-MARIE, Martigny

LES CONSEQUENCES DE LA SUPPRESSION DU RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

Le Bureau fédéral de statistique, dans un communiqué qu'il vient de publier, relève que la suppression du rationnement de l'essence a eu pour effet de redonner un grand essor au trafic automobile. Il y avait 46.212 véhicules à moteur en circulation à fin septembre 1945. Au 1er juillet dernier, on en comptait 108.397, chiffre inférieur pourtant au maximum atteint avant la guerre, soit, à fin août 1939, de 128.896 autos, motos, tracteurs et camions.

LA CONTREBANDE

Les gardes-frontières de Roveredo (Grisons) ont arrêté un groupe de dix-sept contrebandiers italiens qui tentaient de transporter clandestinement en Suisse du salami et du riz. Un camion d'une maison de commerce de Roveredo, prêt à transporter la marchandise en question, a été également saisi sur place. La valeur de la marchandise confisquée est de plusieurs centaines de milliers de lires. Les dix-sept contrebandiers ont été écroués à la prison de Bellinzone.

LES MONSTRES DANS LA RESERVE FEDERALE

Un appointé douanier aurait aperçu mardi, lors d'une tournée d'inspection au-dessus de Fionnay, un animal qui faisait des bonds de sept à huit mètres et qu'il ne put identifier. Pris de panique, le chien qui accompagnait l'homme se coucha à ses pieds. Si vraiment il y a des « monstres » à cet endroit, ils menacent directement la réserve fédérale où 140 bouquetins et quelque 700 chamois vivent en liberté. L'affaire risquerait alors de tourner au désastre.

Le froid qui sévit engage les monstres à se rapprocher des habitations pour tenter de trouver des proies. Ils ont fait une nouvelle apparition dans le Val d'Hérens entre Eison et Trogne, sur la rive droite de la Borgne, non loin de St-Martin. Une brebis a été trouvée complètement saignée et la peau arrachée. Des chasseurs ont organisé une nouvelle battue.

HORRIBLE ACCIDENT CAMPAGNARD

Lundi un agriculteur de Montalchez (Neuchâtel) a été tué par une botteleuse. M. Louis Gaille, 46 ans, était occupé à nettoyer une grosse botteleuse et avait tout le corps engagé dans la machine quand un compagnon — ignorant ce fait — mit la botteleuse en marche. Le résultat de cette manœuvre fut effrayant. M. Gaille fut littéralement broyé. Retiré de l'engrenage la colonne vertébrale brisée, la poitrine enfoncée, le crâne fracturé, il fut immédiatement conduit à l'hôpital où il mourut peu après.

UN MEURTRIER ASSASSINE !

On se souvient que dans la nuit du 28 au 29 juillet 1944, M. Maréchal, de service à la gare de Lutry, avait été tué d'un coup de quille à la tête. Le coffre-fort fut vidé de son contenu. Les recherches pour retrouver l'assassin se poursuivirent pendant deux ans et ces jours derniers la police judiciaire lausannoise réussit à recueillir certains renseignements permettant de soupçonner Francis Mercanton, 35 ans, Vaudois, qui s'était échappé de Bochut. Bien mieux, la police réussit à savoir que Mercanton avait été tué, victime d'un meurtre commis par l'un de ses complices, le nommé Gilbert Béguin, arrêté dernièrement.

On apprit que Béguin, au retour d'un vol à Bienne, avait abattu Mercanton d'une balle à la tête, dans la région de Vidy et avait dissimulé le cadavre. Il a expliqué son geste de la manière suivante : Mercanton était très entreprenant auprès de son épouse. D'autre part, il l'obligeait à... coopérer sous menace de dénonciation. Béguin déclara aussi que Mercanton avait avoué à lui et à sa femme être l'auteur du crime de Lutry. Les détails fournis correspondent aux constatations faites à l'époque.

NOUVEL EMPRUNT FEDERAL

Le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt de 400 millions de francs. Les bons de caisse, les obligations et les créances inscrites au livre de la dette de la Confédération concernant l'emprunt de 2½% par bons de caisse de 1941, de 270 millions de francs arrivant à échéance le 1er décembre 1946, et l'emprunt de 3½% central suisse du 1er juin 1894 (décembre), de 18 millions de francs, dénoncé au remboursement pour le 15 décembre 1946, pourront être convertis en obligations-créances inscrites 3 % ou 3¼% du nouvel emprunt.

L'emprunt se divise en deux tranches d'obligations offertes en souscription aux conditions suivantes :

1. Deux cent millions de francs au taux de 3 %, durée : douze ans, avec faculté de dénoncer l'emprunt au remboursement après neuf ans, au cours d'émission de 100 %, plus 0,60 % droit de timbre fédéral d'émission.

2. Deux cent millions de francs au taux de 3¼%, durée : vingt-cinq ans, avec faculté de dénoncer l'emprunt au remboursement après quinze ans, cours d'émission 100 %, plus 0,60 %, droit de timbre fédéral d'émission.

Lettre de Berne

Un problème vital

(De notre correspondant particulier)

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération suisse du tourisme, M. le Dr Jacot, fonctionnaire au Département fédéral des finances, expert en matière fiduciaire, a fait un exposé très captivant sur le problème de l'or, tel qu'il se pose actuellement dans notre pays en relation avec celui, non moins important pour notre économie nationale, de la reprise de notre tourisme étranger qui est, comme on le sait, avec nos industries d'exportation, une des clés de voûte de notre structure économique suisse. L'orateur a déclaré notamment que tout en tenant compte des avantages que procurerait au pays le développement de l'industrie des étrangers, les pouvoirs publics doivent se montrer très réservés dans l'acceptation des devises étrangères, du fait de l'instabilité caractérisée de la situation économique internationale. C'est la raison pour laquelle le problème de l'or est devenu brûlant en Suisse ; notre petit pays a en effet de bonnes raisons d'hésiter à placer dans des investissements à l'étranger l'excédent de sa balance commerciale. Nous en sommes dès lors réduits à accepter des paiements en or et malgré l'augmentation de nos importations, l'accumulation du métal précieux dans les caves de notre Banque nationale d'émission aggrave plutôt qu'elle n'améliore le problème de l'or. Il faudra pourtant le résoudre coûte que coûte, dans des conditions propices au développement du tourisme, et les autorités fédérales sont parfaitement conscientes du rôle que ce dernier peut et doit jouer dans l'économie générale du pays.

A son tour, M. le Dr Hotz, chef de la division du commerce au Département fédéral de l'Economie publique, signala le gros danger d'inflation que constitue l'accumulation anormale de nos réserves d'or. Or, chacun connaît les graves conséquences d'une telle politique monétaire pour n'importe quel pays. Certes, nous préférerions ardemment recevoir des marchandises des pays étrangers, au lieu de l'or dont ils nous comblent présentement. La Suisse a en effet un impérieux besoin de matières premières pour la fabrication de ses produits manufacturés, facteur essentiel de son potentiel d'exportation et c'est précisément ce potentiel qui peut et doit servir de monnaie d'échange pour le développement du tourisme étranger. Le problème se résume donc dans la possibilité de substituer des marchandises aux paiements en métal précieux qu'effectue notre clientèle étrangère. Bien que les conjonctures actuelles ne soient pas précisément très réjouissantes sur ce dernier point, les deux orateurs ont conclu sur une note nettement optimiste. Le problème de l'écoulement de l'excédent de notre réserve métallique sur le marché monétaire interne reste ouvert. Trop et trop peu gâte tous les jeux et il n'est pas toujours prudent et salutaire d'être trop riche... Nous en faisons l'expérience aujourd'hui.

L'opinion courante s'imagine en effet trop facilement qu'un excédent de moyens de paiement constitue le comble de la richesse et que plus la circulation fiduciaire est intense, plus la prospérité matérielle d'un pays est assurée. C'est une très lourde erreur. La richesse réelle est constituée au contraire par les marchandises, les biens de consommation, la monnaie ne constituant en fait qu'un moyen de circulation et d'échanges. Que servirait à un milliardaire de brasser des piles d'or au milieu du Sahara, sans un morceau de pain pour se nourrir et sans une goutte d'eau pour étancher sa soif ? Et que servirait à un pays d'être congestionné d'or et d'argent, si ses magasins étaient vides de denrées alimentaires et ses usines dépourvues des matières premières indispensables à leur activité productrice ? Face à la prospérité artificielle dont nous jouissons présentement (pour combien de temps encore ?) il faut donc souhaiter que les pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales régulières retrouvent au plus tôt leur assiette économique, leur potentiel de production de matières premières, afin qu'ils soient en mesure, au lieu de nous payer en or les livraisons que nous leur faisons, de nous fournir de quoi travailler et développer nos exportations. Nous pourrons alors demander à notre clientèle extérieure de faire figurer le tourisme en partielle compensation des produits manufacturés que nous serons à même de lui fournir.

P.

Petites nouvelles

Déportations en masse d'ouvriers spécialistes allemands dans les usines russes.

Le service d'information britannique en Allemagne rapporte que c'est lundi qu'a commencé le départ subit pour la Russie d'ouvriers allemands. Le nombre de ceux-ci dépasse sept mille. C'est ainsi que 2700 ouvriers qualifiés des fabriques Zeiss, à Iéna, ayant à leur tête le professeur Schutz, physicien connu, 800 travailleurs des verreries de Iéna, 400 ouvriers des usines d'aviation Csiebel, à Halle, 125 ingénieurs et 400 ouvriers de l'industrie lourde de Chemnitz et 1500 travailleurs des usines Junkers, à Dessau, ont pris le chemin de la Russie.

Le déminage des côtes de l'Atlantique durera dix ans.

Le commandant de la flotte française affectée au dragage des mines annonce que depuis la libération plus de 16,000 mines ont été détruites le long de la côte de l'Atlantique et que l'on en a repéré environ 400,000. Aujourd'hui, l'accès de tous les ports est libre. Cependant, les travaux de déminage sont loin d'être terminés : il y faudra probablement une dizaine d'années.

Nouvelles du Valais

Assemblée de la section valaisanne de l'Aéro-club suisse. — La section valaisanne de l'Aéro-club suisse a tenu dimanche à Sion une assemblée extraordinaire sous la présidence de M. Guillaume de Kalbermatten.

MM. Marius Felley, Burlet et Robert Carrupt ont été nommés, à l'unanimité, membres du comité. La formation de nouveaux pilotes se poursuit avec bonheur à l'aérodrome de Châteauneuf et les élèves vont bénéficier de trois appareils : deux qui sont la propriété de la section valaisanne et un celle d'un particulier. Plus de 2000 atterrissages ont été effectués sans encombre en quelques mois.

A l'issue de cette assemblée qui marque un nouvel essor des ailes valaisannes, une émouvante manifestation se déroula devant un nombreux public sur la place de la Planta, où trois planeurs étaient exposés.

M. l'abbé Brunner, curé de la paroisse, procéda à la bénédiction de ces appareils et, dans une belle allocution de circonstance, il montra comment les qualités de maîtrise, de discipline, de courage des pilotes sont également — sur un autre plan — celles des chrétiens.

La Chanson valaisanne à Lausanne. — Hier soir mercredi, la Chanson valaisanne, sous la direction de M. G. Haenni, a donné un concert très remarqué et applaudi par une salle enthousiaste et comble, à la Maison du Peuple de Lausanne. Cette soirée était patronnée par la Société valaisanne de Lausanne, en la présence de MM. Rodolphe Rubattel et Jean Coquoz, présidents des Conseils d'Etat vaudois et valaisan, et de M. Louis Couchepin juge fédéral.

Après le concert, une agréable réception suivit à l'Hôtel Eden. D'aimables paroles furent prononcées par MM. Motier, président de la Société valaisanne de Lausanne, de Chastonay, président d'honneur de ladite société.

Emission radiophonique. — Le dimanche 3 novembre à 8 h. 30, le poste émetteur de Sottens diffusera une interview de M. P. Morand, vice-président de la Société fédérale de gymnastique, sur *La lutte libre et la SFG.*

Train de nuit *du Martigny-Orsières.*
Dimanche 3 novembre, train de nuit habituel.

Sion. — *Le Rd Père Sanson à Sion.* — Ainsi que c'était à prévoir, la prochaine venue à Sion de l'illustre prédicateur a suscité un vif intérêt et il y a déjà un grand nombre de demandes de places pour l'unique conférence qu'il fera mercredi 6 novembre, salle de l'Hôtel de la Paix.

D'ailleurs, la personnalité du Rd Père Sanson et le sujet qu'il traitera, *L'Europe est-elle libérée ?* ne peut laisser personne indifférent.

Arboriculture fruitière. — Un cours temporaire théorique et pratique de trois jours, consacré à l'arboriculture fruitière, aura lieu du *mercredi 13 au vendredi 15 novembre 1946,* à Lausanne (bâtiment fédéral de Montagibert).

L'enseignement portera sur la plantation, taille, formation, soins aux arbres fruitiers de plein vent et du jardin fruitier (petites formes). Il comprendra également l'étude des maladies des arbres fruitiers et leur traitement, la fumure, etc.

Age minimum exigé : 18 ans. Adresser les inscriptions d'ici au *samedi 9 novembre* à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne (Montagibert), qui enverra le programme détaillé du cours.

Le Rhône rend un cadavre. — On a retiré du Rhône, à Vouvry, le cadavre d'un chef monteur venu de Zurich et qui travaillait au barrage en construction d'Evionnaz où il était tombé dans le fleuve le 31 août dernier.

La Suisse romande a les yeux sur Sion. — Que le titre, surtout, ne vous effarouche pas, et ne vous hâtez pas trop de vous composer une attitude en songeant que la bonne ville de Sion va devenir, dans quelques jours, le point de mire de toute la Suisse romande.

C'est le 9 novembre qu'aura lieu dans la capitale le tirage de la Loterie romande. Puisse la chance qui a souri si souvent aux Valaisans les favoriser une fois de plus !

C'en est une déjà d'accueillir les sphères de la fortune... Mais la chance appelle la chance et peut-être en ferez-vous l'heureuse expérience.

Un bon conseil : choisissez dès maintenant vos billets afin de n'avoir pas, au dernier moment, à vous contenter de ceux qui resteront peut-être...

Ils s'enlèvent rapidement.

Avec les chanteurs valaisans. — Les délégués de la Fédération cantonale des chanteurs valaisans viennent de tenir leurs assises à Salvan sous la présidence de M. Paul Kuntschen, Sion. On adopta une revision des statuts en ce sens que lors des concours, les classements n'auront plus lieu par points, mais simplement par catégories (excellent, très bien, bien, passable, etc.).

Le comité a été réélu pour une nouvelle période administrative à l'exception de M. Borgeaud, de Monthey, démissionnaire, qui sera remplacé par M. Pierre Martin, également de Monthey.

Le prochain concours aura lieu à Brigue.

LA NEUCHATELOISE
fondée en 1869, vous assure favorablement
Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol
Nombreux agents en Valais — Th. LONG Agent général BEX, tél. 5.21.20

Les 30 ans de mariage du président du parti radical valaisan

Mme et M. Jules Luisier, député et président du parti radical-démocratique valaisan, ont fêté mardi leurs trente années de mariage, entourés des membres de leur famille et de quelques amis politiques que le hasard avait amenés à Fully, ce jour-là. Les heureux époux, dont l'un des traits marquants est l'allure juvénile et la modestie, ont été gratifiés de félicitations et de vœux exprimés avec autant de simplicité que de ferveur.

Nous sommes certain que les énergiques et courageux radicaux de Fully et le parti radical-démocratique valaisan tout entier s'y associent tant ils ressentent de sympathie et d'estime pour leur chef.

Ad multos annos.

Le nouveau président de la bourgeoisie de St-Maurice. — En remplacement de M. Barman, décédé, les électeurs bourgeoisiaux de St-Maurice ont appelé à leur présidence, M. Robert Coutaz, jusqu'ici vice-président. Le nouvel élu se rattache au parti radical-démocratique et la lutte a été très serrée : M. Coutaz l'a emporté de quatre voix sur le candidat conservateur, M. Ernest Duroux. M. Jean Coutaz a été élu vice-président sans opposition. Bien que le Conseil bourgeoisial de St-Maurice soit composé de quatre conservateurs et de trois radicaux, la présidence est ainsi revenue à un représentant de la minorité.

La situation dans les mines. — Nous apprenons que plusieurs concessionnaires de mines ont renoncé à leurs droits et que d'autres se préparent encore à suivre leur exemple. Ainsi se manifestent les mêmes signes de régression qui ont caractérisé les années d'après la guerre de 1914-1918. L'Etat du Valais voit peu à peu disparaître une source importante de revenus pour les finances cantonales et enregistre un rendement toujours plus faible des redevances minières. Une exception : la mine de Grône qui embauche encore des manœuvres et semble destinée à « tenir » encore un certain temps grâce à des contrats intéressants avec des industries bâloises.

St-Maurice. — Rappelons le grand loto qu'organise dimanche 3 novembre dès 15 h. au Café du Simplon la fanfare municipale *L'Agaunoise.* Que l'on s'y rende nombreux !

Après l'empoisonnement du Rhône. — Comme nous l'avons relaté, le Rhône a été empoisonné sur un long parcours et nous apprenons maintenant que les dégâts ont été énormes. C'est la troisième fois qu'un tel empoisonnement se produit au cours de ces dix derniers mois, mais le dernier est le plus important.

Des truites reproductrices ont été atteintes pendant leur montée vers la fraie et l'on a ainsi trouvé des pièces mortes de 10 et 12 kg. au moins sans compter une grande quantité de truites de 3 à 5 kg. Tandis qu'au début de 1946, le Rhône avait été empoisonné du Haut-Valais jusqu'en aval de Sion, il a été atteint cette fois-ci de Martigny jusqu'au Léman.

Plusieurs années de sécheresse consécutive avaient déjà passablement nui à la pêche et il faudra maintenant compter sur plusieurs nouvelles années pour repeupler le fleuve.

Une centenaire. — Après la petite localité de Salins, la commune de Nendaz se prépare à fêter le centième anniversaire de Mme Marie-Antoine Bourban qui jouit de toutes ses facultés et vaque quotidiennement à de petits travaux de ménage. Selon une heureuse tradition, elle recevra la visite d'un représentant du gouvernement qui lui remettra le fauteuil qui marque les cérémonies de ce genre.

Le feu à l'alpage. — Dans un alpage de la vallée de Binn, deux maisons d'habitation, deux écuries et une grange avec leur contenu, notamment de grosses quantités de foin, ont été complètement détruites par un incendie. Les dégâts sont importants.

✝

Monsieur Jean MORET ;
Madame Vve Hortense BOCHATAY ;
Monsieur et Madame Alexis BOCHATAY et leurs enfants Jacqueline et Francis ;
Monsieur et Madame Louis MORET ;
Monsieur et Madame Edouard MORET et leurs enfants ;
Monsieur et Madame César MORET et leurs enfants; tous à Salvan ;
ainsi que les familles parentes et alliées MATHEY, FOURNIER, REVAZ, COQUOZ, DELEZ, GAY, LUISIER, FOLLIGUET,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Veuve Hortense MORET

née Bochatay

leur chère maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine, survenu le 31 octobre après une cruelle maladie, chrétiennement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le 2 novembre 1946, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire part.

Chronique de Martigny

Statistique paroissiale catholique

Baptêmes : Mévillot Marie-José, d'Albert et de Madeleine Marty, Ville ; Besse Marie-Jeanne, de Joseph et de Germaine Cretton, Borgeaud ; Rossa Marylise-Yvonne, de René et de Claire Décaillet, Bourg ; Moret Michelle-Marguerite, d'Alfred et de Marguerite Chervaz, Plancerisier ; Rouiller Pierre-Joseph-Antoine, de Félix et de Jeanne Tornay, Broccard ; Dini Tanguy-Edouard, de Serge et d'Agathe Pfammatter, Charrat ; Pierroz Rose-Marie, de Marcel et de Julie Favre, Borgeaud ; Pellaud Jacqueline, de Jean et de Louise Arlettaz, Bourg ; Moriaz Bernard-Michel-Albert, de Georges-Joseph et de Lucienne Baume, Ville; Gagneux Bernard-Michel-Léonard, de Gérald et de Clairette Tissières ; Chappot René-Denis, d'Edouard et d'Odette Magnin, Charrat.

Mariages : Nicolas Albert, Genève, et Piota Gabrielle, Bourg ; Pierroz Jean-Louis, Chemin-Dessous, et Gassman Andrée, Lausanne ; Saudan René et Besse Georgette, Le Broccard ; Pierroz René, Charrat, et Couturier Huguette, Chalais ; Cretton Etienne, Martigny, et Pignat Alice-Elise, Vernayaz ; Giroud Martial, et Petoud Ida, Ravoire ; Saudan Cyrille-Fçois, Le Broccard, et Coquoz Thérèse-Henriette, Vernayaz.

Sépultures : Lonfat Jean-Ernest, 1882, La Bâtiaz ; Moret Jean-Casimir, 1870, Ville ; Gillioz Guy-Roger, 1937, Charrat ; Troillet Marie-Julie, 1861, Ville; Maret Elise, 1878, Ville.

1er grand loto de la saison

Avec l'automne, la chute des feuilles... mais aussi la chute des poulets, des lièvres, salamis, vacherins, etc., à tous les amateurs de bonne chair qui se retrouveront au Café des Messageries, samedi 2 nov. dès 20 h. 30 et dimanche 3 nov. dès 16 h.

Le Chœur d'Hommes les invite cordialement au 1er grand loto de la saison.

A tous bonne chance, et merci d'avance !

Toussaint

Un office divin sera célébré à la chapelle du Collège Ste-Marie, vendredi à 10 h., à l'intention des soldats morts pour la France.

Après la cérémonie, une visite au monument des morts aura lieu. *La Fraternelle.*

Anciens élèves du Collège Ste-Marie

Les anciens élèves du Collège Ste-Marie tiendront leur assemblée annuelle à Martigny, le 10 novembre prochain, à 10 h. 45. Après la messe et l'assemblée administrative aura lieu le repas en commun.

M. Fimbel, ancien professeur au Collège Ste-Marie, qui fut déporté au trop fameux camp de Buchenwald, fera ensuite une conférence sur ses souvenirs de captivité.

Prière de s'inscrire *pour le repas* au Collège Ste-Marie pour le *1 novembre 1946 au plus tard.*

P.-S. — La conférence sera *publique* et aura lieu au Casino-Etoile à *16 h. 30.* (Tél. 026 6 12 42).

Séances cinématographiques

La gare de Martigny, en collaboration avec le service de publicité des chemins de fer fédéraux, organise les 4 et 5 novembre prochain, des séances cinématographiques. Les sujets projetés se situent dans diverses parties de notre pays et particulièrement dans le Jura, si beau et si peu connu. Un conférencier commentera les régions présentées.

Les matinées sont réservées aux enfants des écoles. Une séance spéciale pour les adultes aura lieu mardi 5 novembre 1946, à 20 h. 30, au Casino Etoile.

Désirant permettre aux enfants de nos écoles de visiter avantageusement notre pays, le bénéfice de ces représentations sera intégralement versé à la caisse des promenades des écoles. A cet effet, une modeste finance d'entrée de 60 ct. par personne sera perçue à la représentation du mardi soir. Nous espérons que la population de Martigny contribuera par sa participation au plaisir de nos écoliers.

Brisolée et bal au Café du Stand

Dimanche, le 3 novembre dès 16 heures, grand BAL conduit par l'orchestre « Teddy Boys ». Pour les gourmets, il y aura une excellente *Brisolée,* accompagnée d'un fromage de Bagnes succulent et arrosée d'un *nouveau de 1re qualité.*

Bon appétit ! Santé ! *Francis et Rosette.*

Classe 1917

Les contemporains de la classe 1917 de Martigny-Ville, Bourg et La Bâtiaz sont convoqués en assemblée jeudi 31 octobre à 20 h. au Café Ernest Claivaz.

Tombola du « Masque »

Lots gagnants : Nos 214, 147, 32, 426, 659, 394, 655, 703, 286, 353, 93, 376, 500, 676, 706 et 724.

Les lots sont à retirer d'ici au 3 novembre chez M. Ulrich, magasin, avenue de la Gare, Martigny.

✝

Monsieur et Madame Henri DEFAYES-PONT ;
Monsieur Léon DEFAYES ;
Monsieur Fernand DEFAYES ;
Mademoiselle Jacqueline DEFAYES ;
Les familles DEFAYES, GENOUD, parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Veuve Jules DÉFAYES

née Genoud

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, paisiblement endormie le 29 octobre 1946, dans sa 87me année, munie des secours de la Religion.

Les obsèques auront lieu à Leytron, le vendredi 1er novembre, à 11 heures.

Un succès mondial au Casino Etoile :
« PELOTON D'EXECUTION »

Dès ce soir jeudi, les cinémas de Martigny présenteront le succès mondial : *Peloton d'exécution.* Ce film passera au Casino Etoile jeudi, samedi et dimanche et sera exceptionnellement prolongé au Corso, lundi et mardi. De ce fait, le public de Martigny est instamment prié de venir de préférence en semaine. Dimanche soir 2 trains de nuit, dont Martigny-Orsières.

Peloton d'exécution, d'après le roman de Pierre Nord, collection « Le Masque », est interprété par Pierre Renoir, Lucien Cœdel. C'est un passionnant film d'espionnage qui met aux prises le 2me Bureau français et la Gestapo.

En complément au programme : un document qui vaudrait déjà à lui seul le déplacement : *Oradour-sur-Glâne,* le village martyr.

Au « Cendrillon »

Dans un cadre charmant, *Le Cendrillon* vous invite à déguster ses savoureux cafés viennois.

« L'assassin habite au 21 » *au Corso*

Pierre Fresnay, Jean Tissier, Pierre Larquey, Suzy Delair sont les interprètes de ce film, considéré comme une des réussites du genre policier : *L'assassin habite au 21.* La lutte acharnée menée par le commissaire Wens contre le redoutable « M. Durand » vous tient en haleine d'un bout à l'autre du film.

En 1re partie, un film comique : *L'ineffable professeur Davies.*

Entrée libre

dimanche soir, au « Foyer » du Casino Etoile. L'excellent pianiste Charly Walmond vous fera danser.

Au Martigny-Sports

Dimanche 3 novembre, à 13 h., Martigny II sera aux prises avec l'excellente formation de Viège I. Ce match compte pour le championnat valaisan de série A et notre deuxième locale est actuellement en tête de cette compétition avec 4 points en 2 parties. Puis à 14 h. 45, la première équipe de Monhey sera l'hôte de Martigny I, les rencontres entre ces deux formations ont toujours été intéressantes à suivre et dimanche l'enjeu de la partie est très important, car il permettra au vainqueur de cnotinuer à talonner le F.C. Aigle, leader actuel du groupe valaisan de 2e ligue.

Martigny III se rendra à Saillon pour y rencontrer Saillon I.

Ciné-Club

Le Ciné-Club de Martigny se propose d'inscrire à ses programmes des films originaux. Lundi soir, tous les fervents du cinéma se presseront au Casino Etoile pour voir *Le Voyageur sans bagage,* avec P. Renoir, P. Fresnay, Blanchette Brunoy. Scénario, dialogue et réalisation de Jean Anouilh.

Ski-club Martigny

Inauguration du chalet de Bovinette

Le S.C.M. inaugurera dimanche 3 novembre son nouveau chalet sis à l'alpage de Bovinette. La bénédiction aura lieu à 11 h. Un train spécial du M.-O. partira de Martigny-CFF à 7 h. 40, avec arrêts à Martigny-Ville, Bourg et Croix. Le S.C.M. invite cordialement tous ses membres et amis à participer à cette fête et se fera un plaisir de leur offrir là-haut le verre de l'amitié. *Le Comité.*

Augmentation des chaussures et textiles ?

Selon toutes apparences, écrit le correspondant de Berne à la *Suisse,* le prix des chaussures et des textiles va subir, prochainement, une sensible augmentation.

En ce qui concerne les chaussures, il convient de préciser que la hausse portera sur les chaussures dites « de luxe » qui, par malheur, sont les seules que l'on puisse encore trouver avec facilité dans nos magasins, les autres ayant, comme on le sait, attiré tout spécialement l'attention de nos visiteurs étrangers.

Quant aux textiles, on ne sait pas encore de quelle manière se développera le mouvement de hausse. Il semble toutefois que l'augmentation n'atteindra pas les taux de 20 à 25 % dont on commence à parler dans le public.

Indéniablement, ces phénomènes peu agréables ont pour origine la prospérité désordonnée que connaissent certaines parties de notre pays et certaines branches économiques. Obligées d'empêcher, par le moyen de hausse des salaires, la désertion d'ouvriers qu'attirent les usines travaillant pour l'exportation ; tentées aussi par les prix élevés offerts pour leurs produits par l'étranger, les fabriques de textiles et de chaussures ont quelque peine — pour ne pas dire quelque répugnance — à alimenter le marché intérieur aux conditions actuelles.

Qu'il nous soit permis de remarquer que, lorsqu'il s'agissait de protéger nos agriculteurs contre l'importation d'œufs étrangers à bon marché, on avait pratiqué un système de taxes à l'importation qui permettait d'établir une compensation. Le moment ne serait-il pas venu de protéger les consommateurs suisses, qui ne « souffrent » pas tous de surabondance d'argent, par un système analogue de taxes, à l'exportation cette fois, qui freinerait ou tout au moins corrigerait les effets désastreux d'une exportation déréglée par le moyen d'une équitable compensation ?

Certes, les vœux de chacun ne peuvent pas se réaliser toujours. Mais, si vous cherchez une place ou du personnel, doublez vos chances de succès en vous adressant au Bureau de placement du Parti radical-démocratique (avenue de la Gare, Sion, tél. 2 16 53).

Au Café de l'Hôtel de Ville
MARTIGNY **Tous les SAMEDIS**
SALÉ "MAISON"
PIEDS DE PORCS
TRANCHES FONDUES arrosés du fameux Coquempex nouveau

Nouvelles de l'étranger

Paul Reynaud malmené

M. Paul Reynaud, ancien président du Conseil français, a été quelque peu malmené au cours de la réunion électorale tenue dimanche, dans la petite ville industrielle de Watten, près de Dunkerque. Des communistes, qui occupaient la moitié de la salle, ont accueilli le député de Dunkerque par des vociférations et des projectiles. L'estrade sur laquelle M. Reynaud était monté avec ses colistiers a été renversée, et, dans un tumulte indescriptible, quelques groupes se sont rués vers lui. C'est à l'intervention énergique du maire de Watten que M. Paul Reynaud et ses colistiers durent leur salut.

Le voleur de Félix Gouin arrêté

On vient d'arrêter à Munich un ancien officier de la Wehrmacht, le docteur Muller-Brant, qui, inculpé de vol, a été ramené en France et écroué à la prison d'Angers. Muller était l'auteur d'un vol, dont la victime n'est autre que Félix Gouin, ancien président du gouvernement français. Ce dernier avait confié sa collection de tableaux, au moment de l'avance allemande de 1940, à des amis angevins. C'est dans la maison de ces derniers que Muller se les appropria pour en faire cadeau à sa maîtresse française. L'arrestation de cette dernière permit de retrouver les tableaux et l'auteur du vol.

Une religieuse apprend qu'elle est... mariée !

Une religieuse d'un couvent de Lille a été victime d'une usurpation d'état civil. Désirant obtenir certains papiers, elle s'adressa à la mairie du 4me arrondissement de Paris, mais quelle ne fut pas sa stupéfaction quand elle apprit qu'elle était mariée depuis 1928 et mère de deux enfants.

L'enquête ouverte aboutit à l'arrestation de la femme Marguerite Teffet, mariée une première fois en 1922, qui, désirant convoler, en 1928, sans être divorcée, avait volé l'identité de la religieuse qui était une de ses amies.

UN MOUTON DANS LA TRAPPE !...

On sait que plusieurs cages ont été aménagées dans la région de Finges et de l'Illgraben pour tâcher de capturer les fauves qui sévissent dans cette région. Or un animal a pénétré dans l'une de ces cages au grand émoi des personnes chargées de la surveillance. On s'aperçut bien vite qu'il ne s'agissait que d'un... mouton.

Amassez des trésors dans le ciel...

A la frontière franco-suisse, la douane contrôlait, il y a un peu plus d'un mois, le dénommé Lux, ressortissant suisse, et constatait que dans une malle, ce dernier tentait de faire passer deux millions et demi de titres. Lux fut arrêté et incarcéré à Annecy. La suite de l'enquête devait révéler que Lux agissait pour le compte d'œuvres catholiques lyonnaises du ressort de l'archevêché. Il convertissait en titre les dépôts d'or que ces œuvres possédaient en Suisse et remettait les titres à un inspecteur de la Compagnie Lurbaine de capitalisation, demeurant 38, quai St-Vincent, à Lyon, M. Henri de la Chevadière de la Granville.

On apprit également que de la Chevadière de la Granville remettait à son tour les titres à un remisier d'agent de change domicilié à Tournon, le dénommé Raymond Soulinacht. Celui-ci était chargé de négocier les titres.

Une confrontation ayant été jugée nécessaire entre Lux, de la Granville et Soulinacht, celle-ci eut lieu dans le cabinet du juge d'instruction de St-Julien-en-Genevois. Aux termes de cette confrontation, de la Granville et Soulinacht furent également placés sous mandat de dépôt. Dès le lendemain matin d'ailleurs, à la suite d'une intervention, les trois hommes étaient remis en liberté. Le trafic porte sur 20 millions.

Celui qui vendit Geneviève de Gaulle

Le procès intenté au dénonciateur Marogin a commencé, mardi, devant la Cour de justice de Paris. Cet individu, pour 5000 francs par semaine que lui versait la Gestapo, a fait arrêter un grand nombre de résistants, parmi lesquels se trouvait Mlle Geneviève de Gaulle.

Marogin a été condamné à mort.

Un enfant se suicide !

Le journal milanais *Il Tempo* relate qu'un garoçn de 11 ans s'est pendu dans les escaliers d'un grenier à Milan. Ce tragique suicide serait dû au fait que l'enfant, qui avait brisé la vitrine d'un magasin en jouant avec un ballon, en compagnie de camarades, avait été sévèrement réprimandé par un policier, puis par sa mère. L'orgueil aurait poussé l'enfant à se donner la mort.

NOUVELLES SUISSES

Un nouveau Quisling

Grâce aux investigations des Alliés en Allemagne, la police suisse a pu découvrir les agissements criminels d'un certain Joseph Barwirsch : un dangereux Quisling qui exerça son activité pernicieuse entièrement en dehors de nos frontières. D'origine autrichienne il vint naguère se faire soigner à Davos, localité qui commit l'imprudence de lui accorder l'indigénat helvétique.

Pendant la guerre, il fut la cheville ouvrière de l'organisme créé en vue de l'annexion de la Suisse, et qui avait à sa tête le judas autrichien Seyss-Inquart, devenu « gauleiter » des Pays-Bas et de... la Suisse. Barwirsch, son bras droit, prévoyait plusieurs étapes pour parvenir à l'annexion complète ; la première devait consister en la formation de S.A. et dans l'inclusion de la Suisse dans la politique extérieure du Reich ; le tout devait être terminé en 1942. Ce criminel sera jugé prochainement par la Cour pénale fédérale. Ses aventures pourraient fournir l'élément d'une annexe à ce mystérieux rapport du Conseil fédéral sur les menées annexionnistes de l'Axe en Suisse qui — en dehors d'une commission — est resté strictement confidentiel. Il vaut peut-être mieux, en effet, pour certains, que le public ne sache pas tout...

Les routes alpestres bloquées

Les routes de Gletsch et de la Furka ne sont plus praticables par suite de fortes chutes de neige. La route du Simplon est encore ouverte, mais il est prudent de se munir de chaînes.

Notre ravitaillement en électricité

Le comité de l'Union suisse des consommateurs d'énergie électrique, sous la présidence de M. R. Naville, directeur, s'est de nouveau occupé de la question brûlante de production supplémentaire d'énergie électrique tout spécialement durant les mois d'hiver. Les consommateurs considèrent avec souci les restrictions projetées pour l'hiver prochain. Si des pluies importantes ne se produisent pas, non seulement les ménages et les petits métiers, mais aussi l'industrie devront de nouveau subir de sensibles restrictions.

Dans ces conditions, il faut appuyer sur les suites fâcheuses d'un nouvel atermoiement dans la mise en construction de nouvelles installations. Avec les autres associations de la branche énergie, l'Union suisse des consommateurs d'énergie électrique attend que la décision du Conseil fédéral dans la question du concessionnement du lac du Rheinwald ne soit pas tirée en longueur par les instances compétentes du Département fédéral de justice et police.

Retour à Moscou

Le colonel Fluckiger, ministre de Suisse à Moscou, venu en Suisse pour faire rapport, a quitté Berne pour regagner son poste. Il s'arrêtera à Stockholm où, dans le cadre de sa mission, il s'entretiendra de divers problèmes. Puis, par Helsinki et Leningrad, M. Fluckiger rejoindra Moscou.

L'entr'aide anglo-franco-suisse

Une réception a été offerte, mardi soir, à Londres, par le club des fermiers, en l'honneur d'instructeurs de ski suisses et d'étudiants français, qui ont aidé les agriculteurs anglais à rentrer les récoltes. Le président du club a remercié chaleureusement les visiteurs et a ajouté qu'il se pourrait que les fermiers aient encore besoin de leurs services, en nombre plus considérable, l'année prochaine, ce qu'a confirmé un représentant du ministre du travail, présent à la réunion.

Tués par une chute de pierres

Atteint par des pierres descendues de la forêt au-dessus de Delémont, M. Justin Bindit, âgé de 77 ans, a été tué sur le coup. Le petit André Fleury, âgé de 6 ans, qui l'accompagnait, a été transporté à l'hôpital de Delémont avec une fracture du crâne, mais il n'a pas tardé à succomber.

Etouffé dans son berceau

Le petit Claude Jaccoud, d'Auvernier, Neuchâtel, âgé de 10 mois, a été retrouvé par ses parents, étouffé dans son berceau. Etant attaché, le malheureux enfant, qui s'était retourné, ne put plus retrouver la force pour se remettre dans une position normale.

Notre commerce extérieur

Les chiffres d'avant-guerre presque atteints

Tandis que de janvier à septembre 1945, nos achats à l'étranger ne représentaient que le 18,8 pour cent des entrées de la dernière année d'avant-guerre — au point de vue quantitatif — les importations de l'année en cours se sont élevées à un total global de 97,4 pour cent.

Froment, sucre et huiles en progression

Les denrées alimentaires ont le moins progressé, bien que, comparativement à 1938, on constate une augmentation de 30 jusqu'à 80 pour cent. Ce dernier chiffre concerne avant tout le froment et le sucre. Toutefois, les entrées de froment, qui pendant le premier trimestre de 1946 atteignaient le niveau d'avant-guerre, ont subi derechef une régression sensible au deuxième et au troisième trimestres, de sorte qu'en définitive nous n'avons pu importer en moyenne des neuf derniers mois que le 57 pour cent de nos besoins normaux. En revanche, nos achats de sucre cristallisé se sont renforcés d'un trimestre à l'autre. Pendant le dernier trimestre, le beurre danois a aussi été importé dans une proportion accrue, mais les huiles comestibles et les fruits oléagineux n'ont plus atteint les chiffres élevés du début de l'année.

Les textiles en remarquable avance

Parmi les matières premières, les textiles les plus importants sont représentés par de remarquables avances. A l'exception de la soie écrue, ils dépassent sur presque toute la ligne les quantités importées avant la guerre. L'augmentation la plus marquée concerne le coton brut américain et la laine en provenance de l'Argentine. Les entrées de fibres de lin et de chanvre se sont aussi développées.

Métaux et carburants ont battu 1938

Les importations de matières premières métallurgiques sont supérieures dans leur ensemble aux achats d'avant-guerre, en tête de ligne les produits mi-fabriqués en fer. En ce qui concerne les combustibles et carburants, l'huile de chauffage et l'huile à gaz sont entrées en plus grandes quantités qu'en 1938, mais les arrivages de charbon ne couvrent pas encore la moitié de nos besoins normaux.

Exportations

Pendant les neuf premiers mois de l'année en cours, l'indice quantitatif des valeurs s'inscrit pour l'ensemble des exportations à 96 (1938: 100) et dépasse de ce fait considérablement le niveau de la période correspondante de 1945 (52). Alors que pendant les mois de janvier à septembre 1945 nos ventes de produits finis à l'étranger atteignaient approximativement les trois cinquièmes de celles de la dernière année de paix, les livraisons actuelles dans ce secteur se tiennent légèrement au-dessus du niveau de 1938. Dans le domaine de l'industrie textile, nos livraisons de broderies, de rubans de soie, d'étoffes de soie ainsi que de bonneterie et de tricots se sont considérablement renforcées au cours de cette année.

En ce qui concerne l'industrie métallurgique, l'exportation de machines, d'instruments et d'appareils enregistre la plus grande avance en comparaison des trois premiers trimestres de l'année précédente. Les sorties de montres accusent également des chiffres relativement élevés. Les ventes de produits chimiques pour usages industriels, prises dans leur ensemble, marquent un renforcement notable du deuxième au troisième trimestre. Au regard du temps de paix, ce sont nos livraisons de médicaments et de parfums qui ont le plus augmenté.

Programme des Cinémas

CASINO ETOILE
JEUDI
Sam - Dim.
(vendredi : relâche)
Lundi, mardi
prolong. au CORSO

Le film qui fera courir tout Martigny et environs : **Peloton d'Exécution.** *Un film d'espionnage qui vous tiendra en haleine, interprété par Pierre Renoir - Abel Jacquin - Lucien Cœdel, etc.*

Au même programme, un documentaire : **"Oradour sur Glâne".**

CORSO
Jeudi - Sam.
Dimanche
(Vendr. Tous saints)
relâche

2 films au même programme :
"L'Ineffable Professeur Davies"
avec le grand acteur comique anglais Will Hay, et reprise du meilleur film policier de ces dernières années :
"L'Assassin habite au 21"
avec Pierre Fresnay, Larquey, Tissier. Un programme de choix.

Dimanche soir TRAIN DE NUIT
MARTIGNY-ORSIÈRES

Petites annonces

Nous rappelons à nos lecteurs qu'il n'est pas donné l'adresse des personnes ayant inséré une annonce sous chiffre. Ceux que cette annonce intéresse doivent adresser leur demande par écrit au chiffre indiqué et l'administration du journal la transmettra à qui de droit.

ST-MAURICE Café du Simplon
DIMANCHE 3 novembre, dès 15 h.
LOTO
organisé par la Fanfare municipale "L'AGAUNOISE"
Volaille — Lapins — Nombreux et beaux lots
Invitation cordiale.

CHARRAT
à la Halle de Gymnastique
DIMANCHE 3 novembre, dès **14 h. 30 :**
GRAND BAL
organisé par la JEUNESSE RADICALE
Orchestre Burki. *Invitation cord.*

SIMA VINS SION
Pour vos : VINS — PORTO
MALAGA — VERMOUTH
Sierro & Mayoraz
Av. de la Gare, **SION**
Tél. Sion 21576, Hérémence 22135

DEPUIS 27 ANS **TAMÉ enseigne :**
en 2 mois une langue
en 3 mois une langue (avec diplôme)
en 4 ou 6 mois le commerce (avec diplôme)
Prolongation sans augmentation de prix. Prospectus et références
Ecoles Tamé NEUCHATEL Concert 6, LUCERNE BELLINZONA et ZURICH

ON CHERCHE
Jeune FILLE
pour aider au ménage et au café.
S'adresser à Jules Luisier, Café Central, Fully.

ON CHERCHE A LOUER
4 CHAMBRES
le plus tôt possible.
S'adresser au Collège Ste-Marie, Martiguy, tél. 6 12 42.

PRO RÉCLAME

UN BILLET ESPOIR DE GAGNER CERTITUDE D'AIDER

LOTERIE ROMANDE

TIRAGE à SION.

No. 3

AVIS

Mme Vve Fr. Meister a l'honneur d'annoncer à son honorable et fidèle clientèle, que le 1er novembre elle remet son établissement :

Pâtisserie-Confiserie Meister

à Martigny-Ville

à M. André Meilland.

En prenant congé d'elle, elle la prie de trouver ici l'expression de sa gratitude et souhaite qu'elle continue d'accorder à son successeur la même confiance qu'elle lui a toujours témoignée.

M. André Meilland

a le vif plaisir d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'à la fidèle clientèle de Mme Vve Fr. Meister, que le 1er novembre il reprend son établissement.

Grâce à des gourmandises pâtissières de tout premier choix et un service très soigné, il aura à cœur de continuer l'excellente renommée de la maison.

MEUBLES

MARIN RODUIT - RIDDES tél. 4 14 56

Chambres à coucher complètes

en hêtre, comprenant :

1 armoire 3 portes, 150 cm. de large, démontable
1 coiffeuse avec glace
1 grand lit de milieu
1 table de nuit
1 bonne literie malelas laine **Fr. 920.--** plus ICHA

Belle laine à tricoter toutes teintes

MOTOTREUILS

N'ACHETEZ PAS de machine sans avoir vu les derniers **RUEDIN combinés portables et petits tracteurs avec pompe.**

Le représentant : M. JAQUIER, à Tartegnin, tél. 7 56 96

a toujours des OCCASIONS provenant d'échanges.

A VENDRE, dans ville industrielle du Bas-Valais :

un bâtiment

comprenant **un café,** 2 appartements et annexe.
Prix de vente : Fr. 60.000.—.

Offres sous chiffres *P 66-276 S Publicitas, Sion.*

Jeune FILLE

désirant apprendre le français et la cuisine **cherche place dans ménage soigné.**

Faire offre à Lina Wyder chez Mme Sutter, rue de l'église, Martigny-Ville.

ON CHERCHE

jeune GARÇON

libéré des écoles, **pour faire les commissions et aider à de petits travaux au laboratoire,** bons soins, vie de famille.

S'adresser à la Boulangerie Edouard Nendaz, av. de la Gare, Martigny-Ville.

A VENDRE

environ 15 m. de

tuyau pour pompe à vin, 40 mm.

Qualité d'avant guerre.

Ecrire sous chiffres 128 à Publicitas, Martigny.

A VENDRE

châtaignes du pays

fr. 1.10 le kg. par colis de 10 kg.

Prix spéciaux pour revendeurs.

Henri Berguerand, Charrat.

Bonne occasion

A vendre par particulier

voiture

en parfait état, Chrysler Plymouth 16 HP (consommation : 16 lit. aux 100 km). Motif de vente : double emploi. Prix Fr. 4500.—. S'adresser sous chiffres *P 12163 S Publicitas, Sion.*

A VENDRE

3 belles vaches

race d'Hérens, portantes pour novembre-décembre.

Bétail de 1er choix.

Ecrire sous chiffres 127 à Publicitas, Martigny.

A VENDRE

un porc

de 12 tours

S'adresser à Ernest Saudan, rue de l'Hôtel de Ville, Martigny.

Sacs de dames
Liseuses
Papeteries

Superbe choix

Magasin de
L'Imprimerie Nouvelle
A. Monthort - Martigny

Marque de confiance et de qualité

ED. JUNOD

LIVRAISON FRANCO

LES BONNES AFFAIRES

AUX MEILLEURES CONDITIONS, SE TRAITENT DANS LES GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

AU BUCHERON

RUE ST-LAURENT 29-33, LAUSANNE

UN CHOIX IMMENSE DE CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER — STUDIOS, SALONS — MEUBLES COMBINÉS MEUBLES SOIGNÉS ET GARANTIS

— **FACILITÉS DE PAYEMENTS**

CAMIONNETTES

A vendre : 1 camionnette **PEUGEOT** 1200 kg. de charge
1 camionnette **CHRYSLER** 1000 „ „ „
1 camionnette **CHEVROLET,** 1000 „ „ „
1 camionnette **PEUGEOT** 1000 „ „ „

Ces machines sont en parfait état de marche avec des pneus à l'état de neuf.

GARAGE LUGON, ARDON Tél. 4 12 50

La Rose

donne son éclat et son parfum dans le temps que durent les roses.

L'Assurance-Vie conclue à La Suisse réserve ses effets pour plus tard.

LA SUISSE

ASSURANCES VIE, ACCIDENTS, MALADIE · LAUSANNE

Agence générale pour le Valais : Norbert Perruchoud, av. de la Gare, Sion

SCORIES THOMAS

Engrais organiques **Poudre d'os**

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - SION

et ses revendeurs

Martigny-Ville, Café des Messageries

SAMEDI 2 novembre, dès 20 h. 30
DIMANCHE 3 novembre, dès 16 h.

1er Grand Loto

organisé par le

Chœur d'Hommes de Martigny

MAGNIFIQUES LOTS : **POULETS GIBIER — SALAMIS, etc., etc.**

RIDDES DIMANCHE **3 NOVEMBRE** au local habituel

Grand BAL

organisé par la **Sté de Gymnastique l'Etoile.**

Le Comité.

RIDDES SAMEDI et DIMANCHE

GRANDE FÊTE FORAINE

AUTO-SKOOTER, CARROUSEL, CHEVAUX DE BOIS TIR AUX FLEURS. Se recomm. : Marcel Comte

Café du Stand

MARTIGNY Avenue du Bourg

DIMANCHE 3 novembre : GRANDE

Brisolée et Bal

ORCHESTRE Teddy Boys. *F. Revaz.*

AVIS

Mlle Aline Gay a l'honneur d'annoncer à son honorable et fidèle clientèle que le 1er novembre elle remet son établissement

Boulangerie-Pâtisserie

à Martigny-Bourg

à M. Julien Delaloye-Denicole.

En prenant congé d'elle, elle la prie de trouver ici l'expression de sa gratitude et souhaite qu'elle continue d'accorder à son successeur la même confiance qu'elle leur a toujours témoignée.

M. Julien Delaloye-Denicole a le vif plaisir d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'à la fidèle clientèle de Mlle Gay, que le 1er novembre il reprend son établissement.

Grâce à de la marchandise de tout premier choix et un service très soigné, il aura à cœur de continuer l'excellente renommée de sa maison.

FEUILLETON du « CONFEDERE » No 24

MAX DU VEUZIT

LA CHATAIGNERAIE

ROMAN

— Evidemment, le plus simple serait que j'aille aux Tourelles à mon prochain passage à Thierville. Cela vous va-t-il ?

J'eus une seconde d'instinctive hésitation en pensant à ma mère qu'il faudrait mettre au courant. Mais il y avait autour de moi des étrangers qui écoutaient et je ne pouvais faire une autre réponse que celle-ci :

— Entendu, venez aux Tourelles. Cependant, comme c'est moi, particulièrement, qui désire vous voir et que je suis dehors une bonne partie de la journée, ne pourriez-vous pas me dire, aujourd'hui, quel jour vous pensez venir ?

———

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres (France).

Pendant que je parlais, je sentis le regard de M. Spinder revenir vers moi.

— Je puis vous écrire la veille, proposa Me Piémont.

Il m'était impossible de recevoir une lettre sans qu'elle fût d'abord remise à ma mère qui en prenait connaissance avant moi. Me faudrait-il donc avoir recours au facteur ? Ou guetter celui-ci tous les matins, pour attendre ensuite Me Piémont sur la route et l'arrêter avant qu'il fût arrivé aux Tourelles ?

Toutes ces difficultés qui apparurent en trombe à mon esprit retardèrent ma réponse et donnèrent le temps à M. Spinder d'intervenir sans qu'il pût se douter du secours qu'il m'apportait.

— Vous devez venir, après-demain, déjeuner ici, avec moi, dit-il au notaire.

— Comment ? voulut demander celui-ci qui semblait embarrassé qu'on lui rappelât cette invitation assez gênante pour ses mouvements.

— Si, si, c'est entendu, interrompit M. Spinder avec vivacité. Vous savez bien que j'ai besoin de vous dans deux jours.

Et, se tournant vers moi avec encore une certaine raideur malgré sa souveraine correction :

— Mademoiselle de Borel veut-elle nous faire l'honneur d'être des nôtres, ce jour-là ?

— Oh ! impossible, monsieur ! Je ne puis sans ma mère... et ma mère ne sort jamais.

Je lui souriais de tout mon cœur, cherchant à atténuer ce que mon *correct* refus pouvait avoir de blâmable pour son invitation un peu *sans façon*.

— C'est dommage, fit-il simplement avec, pourtant une légère crispation du visage, comme s'il n'était pas habitué à la résistance. J'avais vu là une excellente occasion de vous faire rencontrer, sans tarder, Me Piémont.

— Oui c'est regrettable, murmurai-je, n'osant pas proposer de venir à la Châtaigneraie en dehors des heures de repas.

Mais M. Spinder, qui ne me quittait pas des yeux, sembla deviner mes pensées.

Il se tourna vers le tabellion.

— Mon auto ira vous chercher dès le matin. Vous serez ici vers dix heures. Je vous laisse libre jusqu'au déjeuner. Si vous voulez aller aux Tourelles ou si Mlle de Borel préfère diriger sa promenade de ce côté. je me ferai un plaisir de lui présenter mes hommages et de mettre la Châtaigneraie à sa disposition pour pouvoir converser avec vous.

Ceci dit et comme s'il ne pouvait faire vraiment davantage pour m'être agréable, il mit ses deux mains dans ses poches et alla se camper en face de la fenêtre, nous laissant libres, Me Piémont et moi, de prendre telle décision qui nous plairait.

J'aurais préféré ne point revenir à la Châtaigneraie et rencontrer le notaire en tout autre endoit... chez Sauvage, par exemple ; mais, à moins de vouloir être tout particulièrement désagréable au nouveau châtelain, je ne pouvais accepter un autre arrangement que le sien : les Tourelles ou la Châtaigneraie.

Et il en fut fait comme il nous l'avait proposé. Je choisis la Châtaigneraie, et pour cause...

— A jeudi matin, ici, sans faute, dis-je en prenant aussitôt congé du notaire.

— A jeudi, confirma-t-il.

M. James spinder quitta aussitôt la fenêtre et revint vers moi, ce qui prouvait que, malgré son attitude indifférente, il ne s'était pas désintéressé du débat.

— Eh bien, aurai-je l'honneur de vous revoir jeudi ? dit-il en m'offrant le bras pour me reconduire.

— Vous êtes véritablement aimable, monsieur. J'accepte votre offre si cordiale : je viendrai à la Châtaignerai y voir Me Piémont.

— Tant mieux ! J'aurai le plaisir de vous serrer encore une fois la main avant mon départ.

— Ah ! vous comptez repartir bientôt ? interrogeai-je poliment.

— Oui, à la fin de la semaine. Je serai absent quelques jours, le temps qu'on fasse ici le nettoyage, qu'on enlève cette poussière qui a pénétré partout.

Une crainte fit battre mon cœur.

— Vous vous proposez, sans doute, de changer l'ameublement et la disposition intérieure du château ? demandai-je timidement. *(à suivre)*

Supplément # LE CONFÉDÉRÉ

Martigny, jeudi 31 octobre 1946. No 126.

Taux normaux de l'ajustement des salaires

Le Service social de protection ouvrière du Département de l'Intérieur du canton du Valais nous prie de reproduire le communiqué suivant du Département fédéral de l'économie publique, Commission consultative pour les questions de salaire :

Se fondant sur l'état des prix et les conditions d'approvisionnement, ainsi que sur l'évolution générale de la situation économique, la commission consultative pour les questions de salaire du Département fédéral de l'économie publique recommande, *pour fin septembre 1946,* la *compensation intégrale* de l'enchérissement accusé par l'indice du coût de la vie *depuis 1939 pour toutes les catégories de revenu prises en considération dans le calcul de ses taux d'ajustement des salaires* (revenu d'avant-guerre jusqu'à 7300 fr.). En conséquence, elle recommande l'octroi d'allocations de renchérissement ou d'augmentations de salaire dans la mesure où le coût de la vie s'est élevé, soit donc, à fin septembre 1946, de 51 pour cent en chiffre rond.

On admettait jusqu'ici que les salariés qui touchaient avant la guerre un *revenu supérieur à 7300 francs* avaient droit à une augmentation dont le montant absolu devait correspondre au moins à l'ajustement préconisé pour la catégorie supérieure des revenus considérés (ce qui ferait aujourd'hui 51 pour cent de 7300 fr.). La commission estime cependant qu'une fois la productivité économique d'avant-guerre de nouveau atteinte, *tous les salariés ont droit en principe à la compensation intégrale de l'enchérissement accusé par l'indice du coût de la vie.* Elle recommande donc d'accorder aujourd'hui également pour ces catégories supérieures de revenu des allocations de renchérissement, qui permettent de rétablir le gain réel d'avant-guerre. Les entreprises qui ne se trouveraient pas encore en mesure d'accorder de telles allocations devraient tout au moins s'efforcer de remettre progressivement leurs employés au bénéfice des gains réels d'avant-guerre.

Les calculs dont procèdent les taux normaux de la commission consultative pour les questions de salaire se rapportent aux dépenses d'une famille de quatre personnes. Maintenant que le niveau du salaire réel d'avant-guerre est atteint ou à peu près, il convient de modérer la gradation de l'ajustement d'après les charges de famille, là où cette gradation est très marquée — selon les recommandations faites à l'époque par la commission — afin que les familles sans enfant et les célibataires ne tardent pas plus qu'il n'est nécessaire à bénéficier, eux aussi, de la pleine compensation de l'enchérissement.

D'autres détails seront publiés prochainement dans le No 10 de *La Vie économique,* où paraîtra également un *rapport final de la commission consultative pour les questions de salaire* concernant l'activité qui lui a été imposée par les circonstances résultant de la guerre, au cours des années 1941 à 1946. Avec cette dernière publication des taux normaux de l'ajustement des salaires pour fin septembre 1946 et la remise de son rapport final, la commission consultative pour les questions de salaire considère sa tâche comme terminée et elle remet entre les mains des autorités dont elle dépend le mandat qui lui avait été confié pour la période de guerre et de crise.

L'HUMUS MANQUE A NOS TERRES

On nous écrit :

Les besoins de la plante sont divers, et l'on a trop simplement reconnu que l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux étaient les seuls aliments que la plante puisait dans le sol et dans l'air.

La science a maintes fois démontré que l'alimentation de la plante était beaucoup plus complexe. A côté des quatre éléments simples que le végétal utilise abondamment pour sa nutrition, il en est une infinité d'autres, dont la présence dans le sol est nécessaire pour un bon rendement des cultures. Les engrais minéraux simples apportent au sol sous une forme concentrée, pratique et économique, les quatre éléments de base : *Ps.Na. K.Ca.* sans toutefois apporter l'humus, la matière organique. Le déséquilibre des matières fertilisantes dans le sol est encore augmenté par le manque toujours croissant de fumier. L'épuisement des terres que l'on observe dans beaucoup de régions est la conséquence d'une fausse conception de la fertilisation des sols.

La fertilité, c'est-à-dire l'aptitude d'une terre à fournir régulièrement d'abondantes récoltes, est comparable à un volant long à s'arrêter, mais difficile à remettre en marche quand des fumures déséquilibrées ont été employées pendant trop longtemps. On peut donc admettre que l'utilisation régulière des fumures minérales sans apport correspondant de matières organiques, source de l'humus, est à la base de l'épuisement des terres. L'importance de l'humus est trop connue pour insister sur ce point.

Les conditions actuelles de culture font que le fumier est rare, les engrais verts inutilisés. Pour reconstituer le potentiel de fertilité de votre terre, il est indispensable de trouver une source d'humus.

La *tourbe* est indiscutablement la matière organique rêvée, là où l'humus fait défaut.

R. R.

Au travail

S'il est une nouvelle qui a été accueillie avec une grande faveur de la part de l'opinion publique, c'est bien celle qui avait trait à la décision du Conseil fédéral de choisir des experts, en dehors de l'administration, en vue de réexaminer le problème, devenu en effet très actuel, d'économies à réaliser sur le plan de l'administration centrale. De timides essais avaient été tentés, il y a quelques années, mais ceux qui avaient placé quelques espoirs dans ces investigations avaient bien dû se rendre à l'évidence que rien de substantiel n'était sorti de cette première enquête. Il est bien clair que pour donner le maximum de résultats positifs, un tel sondage devrait s'effectuer simultanément de l'extérieur et de l'intérieur ; de l'extérieur afin que l'enquête soit dirigée et menée avec toute l'impartialité qu'implique une telle opération, de l'intérieur aussi, afin que les possibilités réelles de compressions soient établies en pleine connaissance de cause. Il va de soi que les intéressés ont d'excellentes raisons de convaincre les « experts » du caractère rigoureusement indispensable du travail qu'ils accomplissent aux frais des contribuables. Pour bien éclairer, la lanterne des enquêteurs aurait donc besoin de lumières émanant du foyer même qu'ils ont la mission d'explorer.

Des progrès ont certainement été réalisés dans ce domaine depuis que l'arrêt des hostilités a permis de démobiliser progressivement les services tentaculaires de l'Economie de guerre. Mais le peuple trouve, à tort ou à raison, que cette démobilisation s'effectue à un rythme beaucoup trop lent. Au cours de la dernière session des Chambres fédérales, M. le conseiller aux Etats Norbert Bosset a été particulièrement bien inspiré en se faisant l'écho des doléances répétées de l'opinion publique. Celle-ci condamne notamment les procédures pénales d'exception qui continuent à connaître des délits et contraventions en matière d'économie de guerre et de marché noir, alors que rien ne s'opposerait plus, dans l'état actuel des choses, à ce que l'on en revînt au droit ordinaire et aux instances judiciaires régulières. Mais pour peu que les experts choisis en dehors de l'administration par le Conseil fédéral remplissent leur mission au plus près de leur conscience, il n'est pas douteux qu'ils parviendront à dénicher des branches gourmandes, dont la suppression ne porterait aucun préjudice à la bonne marche des affaires publiques, à une époque d'euphorie économique où les entreprises privées sont en mesure d'absorber la quasi totalité de la main-d'œuvre disponible, aussi bien sur le plan administratif que sur celui du travail manuel. A peine est-il besoin, d'autre part, de souligner qu'un projet d'assurance-vieillesse trop schématique, qui aurait pour premier résultat la création d'une administration centrale coûteuse, aurait beaucoup de peine à trouver grâce devant le souverain.

Notre devoir est de rendre hommage au dévouement, à l'esprit civique, à la conscience professionnelle avec lesquels le personnel fédéral, sans oublier le personnel ferroviaire, ont rempli leurs tâches souvent ingrates durant les six années de guerre. A aucun moment, leur attachement à la cause publique n'a été pris en défaut. Leur fidélité au devoir ne contribua pas peu à permettre au Directoire fédéral de gouverner la barque de l'Etat, à travers les écueils les plus dangereux, dans les années les plus critiques que nous venons de traverser. Le peuple suisse leur doit donc un tribut de reconnaissance dont il est pleinement conscient. Mais il estime aussi que le moment est venu d'en revenir au fonctionnement normal de nos institutions, maintenant qu'une période à peu près normale a fait place à l'ère des dangers et que le moment est venu de songer au redressement de notre situation financière ébranlée jusque dans ses fondements les plus profonds. Ce d'autant plus, on le répète, que l'économie privée est largement en mesure d'occuper toute une phalange de serviteurs temporaires de l'Etat. Que les experts se mettent donc au travail. Ils accompliront, s'ils y sont résolus, une besogne profitable à l'ensemble de notre économie nationale.

P.

N'incitons pas...

Depuis que le monde existe, et avec lui les faiblesses humaines, les sages se sont évertués de condamner l'incitation au délit et au crime. L'expérience nous prouve en effet — c'est bien malheureux, mais c'est comme ça — que si vous laissez tomber intentionnellement ou par mégarde cent sous de votre portemonnaie, le 60, pour ne pas dire le 70 % des piétons qui vous suivront, s'empresseront de ramasser la précieuse coupure, en omettant soigneusement d'attirer votre attention sur votre mésaventure.

L'Ecriture prévient celui qui vit dans le danger qu'il y périra, contrairement à l'avis des Stoïciens et de Corneille et des plus récents amateurs de totalitarisme agressif. D'ailleurs, tous les pénalistes, tous les criminalistes, tous les professeurs de droit, vous diront que l'incitation au délit est une des choses les plus répréhensibles qui soient. Et l'on n'a pas oublié que lorsque la chasse au marché noir fut organisée chez nous avec la méticuleuse ardeur que l'on sait, les chefs des Départements de la police et de l'Economie publique réprouvèrent formellement les agissements des agents provocateurs. Sinon, je vous le demande, combien d'entre nous se seraient-ils montrés des incorruptibles cent pour cent ?!

Tout cet exorde pour approuver les critiques, sinon les blâmes, qui ont été récemment formulés à l'adresse de notre institut national d'émission. Ce dernier décida un beau jour la vente libre de l'or, à condition que les acquéreurs donnassent leurs noms et adresses aux banques qui les sustentaient. Mais comme on savait pertinemment que les rutilantes pièces pouvaient être revendues avec bénéfice, la tentation fut forte, trop forte même pour une foule de braves gens, que l'idée n'aurait jamais effleurés de se mettre en délicatesse avec les lois, mais qui ne surent pourtant résister à une occasion aussi facile, apparemment aussi innocente, d'arrondir quelque peu son revenu mensuel. La faute en est aux trafiquants, certes, mais n'incombe-t-elle pas aussi, pour une part dont j'abandonne le dosage aux moralistes, à ceux qui déversèrent avec tant de générosité le tonneau des Danaïdes sur le marché « libre » ?

Le monde est ainsi fait, il est d'ailleurs si profondément désaxé après les deux secousses phénoménales qu'il vient de subir, qu'il est devenu rigoureusement indispensable de s'abstenir de tenter même les gens de bien. Que de combines, de petits scandales et d'enquêtes n'aurait-on pas évités si le métal doré, au lieu de devenir noir, était tranquillement resté dans les cachettes dont tant de délinquants occasionnels ignoraient même l'existence ?

Démos.

Toujours au sec
en faisant
imperméabiliser et nettoyer
vos
vêtements de sport

Teinturerie KREISSEL Sion
Magasin : Avenue de la Gare, tél. 2 15 61 — **Usine à Sion,** tél. 2 18 61
Dépôts dans les principales localités du canton

Dépôts
à **terme**
en **compte courant**
en **Caisse d'Epargne** et
sous toutes autres formes usuelles
auprès de la
Caisse d'Epargne du Valais
Société mutuelle
Sion
Représentants dans toutes les importantes localités du canton
Les **Dépôts en Caisse d'Epargne** bénéficient d'un **Privilège légal**

BUREAU COMMERCIAL - SAXON
JACQUES VOLLUZ. tél. 6 23 38
Organisation et Tenue de Comptabilités Contentieux — Affaires immobilières Assurances

Apprenez chez vous
Par une méthode facile et peu coûteuse, aidés des conseils d'ingénieurs qualifiés, vous apprendrez à fond et sans peine :
L'ÉLECTROTECHNIQUE — COURS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE
L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE A L'AUTOMOBILE
LA RÈGLE A CALCUL RIETZ — AVEC COURS EN 4 FASCICULES
Demandez, sans engagement, la brochure gratuite du cours qui vous intéresse à
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
MARTIN
GENÈVE 10, Rue de l'Arquebuse Tél. 4 64 42

Une casserole polie avec GRENADE n'est jamais rayée !
Poudre à polir Grenade
POLIT ET NETTOIE TOUT
Prix avantageux 55 ct.
SAVONNERIE PÉCLARD · YVERDON

VINS DE TABLE
pour tous les goûts en litres scellés et fûts dès 50 lit.
Tél. 21177 « DIVA » S. A. Sion

Avec **OMO**
OMO
trempé est à moitié lavé !

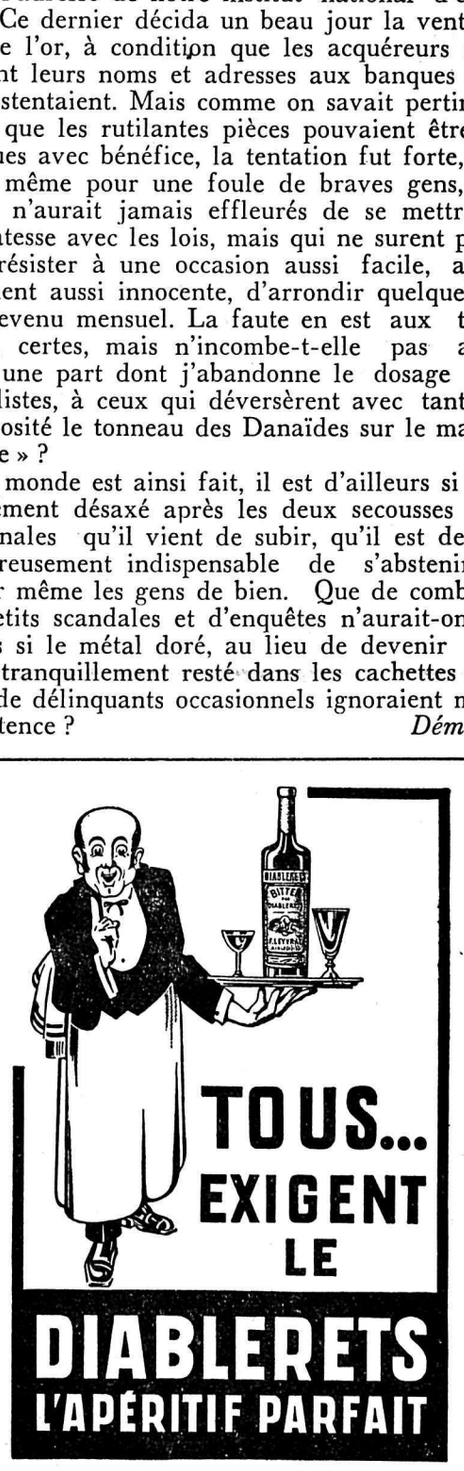

SION Salle de l'Hôtel de la Paix
Mercredi 6 nov. à 20 h. 15
Unique Conférence du Rd Père Sanson
« *L'EUROPE EST-ELLE LIBÉRÉE ?* »
PLACES à fr. 3.30 et 2.20, location Mag. Tabacs Tronchet

Pour la TOUSSAINT
GRAND CHOIX DE
Chrysanthèmes
fr. 4.— à 10.— - Couronnes et Croix en mousse et en sapin - *Fleurs coupées, Bouquets,* dans tous les prix.
J. LEEMANN **Martigny :** Place Centrale **Sion :** Grand-Pont

On y revient toujours...
pour une délicieuse Cassatte, une Coupe bien garnie et tous Rafraîchissements
AU *Tea-Room* **Riviera**
Ouvert jusqu'à 23 h. **Martigny-Ville** — Luc Gilliioz

... Oui mais !!!
le connaisseur exige une
SUZE LABEL
pour la finesse de son bouquet

GRAND CHOIX DE

Mobilier

d'occasion

pour **appartements, villas, pensions, hôtels, chalets, maisons de campagne**, etc., etc., etc.

PLUSIEURS SALLES A MANGER COMPLETES noyer, chêne, acajou, etc. : Une très belle avec sculpture composée de : 1 buffet plat dessus marbre et glace, argentier, table ovale à rallonges et 10 chaises, Ls XIV. Une Ls XVI marquetée avec buffet, crédence, table ovale à rallonges et 6 chaises recouvertes de velours. Une acajou moderne. 2 belles en noyer sculpté chaises beau cuir. Diverses autres simples noyer et chêne. Une chêne grand buffet mi-moderne, crédence, table à rallonges et 12 chaises rembourrées, etc., etc., etc.

NOMBREUSES CHAMBRES A COUCHER COMPLETES : une noyer poli moderne deux lits - acajou grands lits - chêne clair lit 1 pl. - chêne à deux lits grande armoire à glace 3 portes, etc. Chambres simples et blanches.

12 LITS CUIVRE à 1 place très jolis. 2 grands à 2 places. *Plusieurs lits bois complets à 1 et 2 places.* Lits jumeaux Ls XV. Très grand Ls XV noyer 160 cm. de large. Armoires avec et sans glace à 1 et 2 portes, armoires sapin, 40 lavabos-commodes dessus marbre. 30 belles commodes noyer et chêne, chiffonniers, toilettes, canapés, fauteuils, chaises-longues, chaises Ls XV rembourrées et autres, divans dont un grand de 140 cm. de large, matelas laine et crin avec entourage. DRESSOIRS. Bibliothèques dont deux très grandes. *Une superbe chêne avec colonnes torses.* Une Ls XV 3 portes. *SPLENDIDES CHAMBRES Ls XV noyer sculpté, avec grands lits. BONS PIANOS DROITS.*

MOBILIERS DE SALONS DIVERS : Empire appliques bronzes, Ls XVI soierie rose, Ls Philippe, Ls XV simples avec canapés, faufeuils, chaises rembourrées, salon pouf, divers salons acajou et autres. GLACES. Commodes et vitrines Ls XV, bahuts, guéridons, meubles sculptés et marquetés, etc.

DIVERS MEUBLES ORDINAIRES : Lits bois et fer, lavabos, canapés, tables, commodes sapin, 4 grands bancs pour cafés avec dossiers, 1 caisse enregistreuse, gramophone, fourneaux à gaz, chaises, bois de lits seuls, 50 chaises Ls XV à recouvrir, glace, armoires, dressoirs, buffets vitrés, etc.

Aussi grand choix de meubles neufs.
BELLES OCCASIONS POUR FIANCES.

S'adresser chez

Jos. Albini - Montreux

18, Av. des Alpes Tél. 6 22 02
(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous)

Ardoises de toitures

Pour la réfection de votre toiture ou votre construction nouvelle !

Si vous désirez des ardoises de qualité livrables immédiatement, retenez cette adresse :

Ardoisières de Sembrancher

Jordan Frères DORÉNAZ Tél. 6 58 64

ARDOISES BRUTES ET TAILLÉES

A la même adresse, **on demande** des **ouvriers mineurs pour galeries**

Paysans Comment éviter la stérilité des VACHES et du bétail ?

avec

Métrol

vous aurez réalisé le problème.

Expéditions rapides partout

Jean Lugon - Jean Crettex
Tél. 6 11 92

DROGUERIE VALAISANNE MARTIGNY

A VENDRE

Région Charrat-Fully: **propriété arborisée** 5000 m² de rapport, exc. situation — conviendrait comme place à bâtir.

Près Gare Charrat : **propriété arborisée** 1800 m² ; place à bâtir ou terrain industriel.

Plaine du Rhône : **propriété arborisée** 13.000 m², de rapport, tiges et basses tiges, 4000 m² en fraisière, accès sur route cantonale, exc. situation. Prix intéressant. Main-d'œuvre garantie.

A Saxon : **exploitation agricole** avec chalet neuf, 2 appart. rural ; terrain de 29.000 m² arborisé en partie ; convient pour culture dè la vigne, abricot, fraise, etc.

RODUIT André, Agence Immobilière patentée, SION, tél. 2 13 46.

Marc Chappot

ÉBÉNISTERIE - MENUISERIE
MARTIGNY-VILLE, tél. 6.14.13
CERCUEILS, COURONNES

Viande de Chèvre

1re Qualité

	Le Kg. Fr.		Le Kg. Fr.
Chèvres entières 1re qualité	3.50	Saucisses de chèvres 1re qual.	3.50
Quartiers devant ,,	3.40	Saucisses de porc ,,	5.60
Quartiers derrière ,,	4.30	Salametti ,,	10.20
		Mortadella tessinoise ,,	8.--

Pour les saucisses de porc, les salametti et la mortadella, prière de joindre les points à la commande

Envoi prompt et soigné contre remboursement. Se recommande.

Grande Boucherie A. FIORI, Cevio tél. 8 71 18

POUR VOS

Sciages

de bois de feu

avec **scie-auto** à domicile.

Adressez-vous à *Charly Lagger, La Bâtiaz,* ou inscription par téléphone chez *A. Pellaud, No 6 15 29.*

RADIO

Bonnes occasions fr. 50.—, fr. 80.-, fr. 120.—, depuis fr. 7.— par mois. Garantie même durée que postes neufs.
Démonstrations à domicile.
Ventes — Réparations
Echange
Ecrivez à
PERRET-RADIO
LAUSANNE
Pl. Gare du Flon 2 Tél. 3 12 15
(1er étage)
Neufs dep. Fr. 15.— par mois

Compagnie d'Assurances
tous risques **cherche**

INSPECTEUR-ACQUISITEUR

pour le VALAIS. Fixe, provisions et frais de voyage.
Faire offres avec curriculum vitæ à Publicitas Sion sous chiffres *P 12094 S.*

A LOUER
de suite une
jolie CHAMBRE
S'adr. au bureau du journal.

ON CHERCHE
à louer de suite un
Appartement
de 3 ou 4 pièces, à échanger éventuellement contre un de 2 pièces.
Ecrire sous chiffres 126 à Publicitas Martigny.

Jardiniers !
Déchets de verre mi-double pour couches à fr. **3.50 le m2.**
ARMAND VARONE, SION
Tél. 2 20 05 — Entreprise générale de **vitrerie et glace**

Plaine du Rhône
Bâtiment
A VENDRE
6 appartements très bon état. Affaire intéressante comme placement. — S'adr. *Etude H. Gesseney, notaire, Aigle.*

FUMIER

Encore **60 m3** env., livrable à port de camion.
BARBEY Samuel, Monts de Corsier s. Vevey, tél. 5 19 67.

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

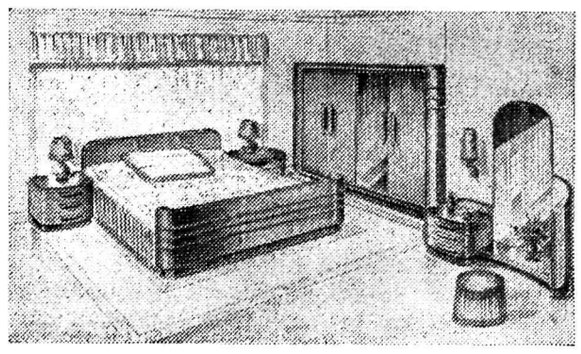

Fiancés !

Pour faciliter le choix de votre mobilier, nous avons aménagé de belles expositions. Visitez-les, nos prix avantageux et la qualité de nos meubles répondent à tous vos désirs.

Les Magasins

M. Trisconi, Aigle

Rue du Centre, tél. 2 23 23 — LIVRAISON FRANCO

A LOUER :

SUR LA BATIAZ : un pré à Belluard de 2827 m².
un pré à Ferrage de 1551 m².

SUR MARTIGNY-BOURG : un pré Contre le Mont de 3000 m² env. (Vivier). — Aux Champs du Bourg, en bloc ou par parcelles, env. 10.000 m² en pré et jardin.

SUR LA BATIAZ : un champ aux Grands Sorts du Bourg d'env. 3000 m² (évent. serait laissé en jouissance sans indemnité de location, contre remise en état).

S'adresser à l'avocat Maurice GROSS, à Martigny-Ville (tél. 6 10 47).

SIROP PECTORAL BURNAND

à base de GOUDRON de Pin et d'extraits de plantes

SIROP BURNAND

Antiglaireux, expectorant — Contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, et toutes irritations de la gorge et de la poitrine.

2 fr. 60 imp. inclus
FRANCO

Pharmacie de la Riponne
LAUSANNE
I. DE KALBERMATTEN

Dans toutes les pharmacies

O.I.C.M. 8980

LES TOURBIÈRES DE LA PLAINE s. Vionnaz vous offrent une

TOURBE

maraîchère verte, de 1re qualité, pour compostage et pour toutes cultures, actuellement à des CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
(Livraison rapide, en vrac, par camion ou vagon de 12 à 13 m3)

DEMANDEZ LES NOUVEAUX PRIX A LA

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait

SION

et ses revendeurs (exclusivité pour le canton)

En automne

Existe **aussi en comprimés** assurant le même effet.

Prix par boîte : Fr. 3.—, dans les pharmacies et drogueries.

une cure dépurative avec **Knobeltee**
(dépuratif et laxatif du Dr Knobel)

PRIX : Fr. 1.30

Optique
Ste LUCE
J. RUPPLI, opticien diplômé
LAUSANNE
Bât. Cinéma REX

UTILISEZ NOTRE SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS

ATELIER MODERNE DE RÉPARATIONS

Villa à vendre

dans la banlieue ouest de Lausanne

tout confort, immeuble remis à neuf ; un rez de 4 pièces, central, salle de bains, cumulus ; 1er étage de 3 pièces, central, salle de bains, cumulus ; 2me étage légèrement mansardé, salle de bains, cumulus. Beau jardin d'agrément, surface 900 m² avec garage.

Faire offres sous chiffres *P. X. 36614 L. à Publicitas, Lausanne.*

Coupon valable jusqu'au 31 décembre 1946
Contre l'envoi de ce coupon, avec l'adresse exacte et deux bons, qu'on trouve dans chaque paquet «CENTAURE», vous recevrez le calendrier **gratuitement.**
Le meilleur de Lützelflüh S. A.
Adresse: _____

FIANCÉS !

Acheteurs de Meubles

Si vous venez à **Lausanne,** ne manquez pas de visiter le Grand Magasin d'Ameublement complet

Halle aux Meubles S. A.
TERREAUX 15
(face de l'église)
Directeur : Mce Marschall.

Le grand choix - La qualité - Les prix avantageux

Frais de voyage remboursés dès 500 fr. d'achat FRANCO A DOMICILE par déménageuse

La cure de Circulan combat

la rigidité des artères à son début et même si elle est avancée. Ses effets sont éprouvés dans les cas de stagnation du sang dans certains vaisseaux, par suite du ralentissement de la circulation, qu'il ranime. Tel est, en résumé, l'effet du Circulan. Fr. 4,75, 10,75, cure 19,75 (économie Fr. 4,—) chez votre pharmacien.

POUR VOTRE BEAUTÉ

Ouverture

de l'Institut de Beauté
HELENA RUBINSTEIN

Les Rochers, Sion
Tél. 22409

MASSAGES ET SOINS ESTHÉTIQUES DU VISAGE, PELLING VÉGÉTAL, MANUCURE, ÉPILATION DIATHERMIQUE FAITE PAR SPÉCIALISTE DIPLOMÉ DE GENÈVE —

Sécurité

Vous habitez une région éloignée, votre radio doit fonctionner sans défaillance. Les postes radio ALBIS sont connus pour leur qualité et leur sécurité de fonctionnement.

Radio ALBIS
à partir de Fr. 307.— dans chaque maison spécialisée

FULLY ***Cabinet dentaire***

DR JEAN LONFAT - MARTIGNY
reçoit les **mardis et vendredis** de 8 h. 30 à midi et de 2 à 6 h.
Bâtiment de la Pharmacie - Droguerie
Tél. Martigny 6 11 46